

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS
UNIES SUR LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE
MONDIALE ET SON INCIDENCE SUR LE DEVELOPPEMENT
NEW YORK, 26 JUIN 2009**

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE SIMON MBOSO KIAMPUTU
MINISTRE DE L'INDUSTRIE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS
UNIES SUR LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE MONDIALE
ET SON INCIDENCE SUR LE DEVELOPPEMENT**

NEW YORK, 26 JUIN 2009

**Excellences Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation,
Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Messieurs,**

J'adresse d'abord à chacune et à chacun de vous, à vos titres et grades respectifs, au nom du Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, les salutations du Gouvernement de la République Démocratique du Congo dont j'ai l'honneur de conduire la délégation à cette conférence.

Je voudrais ensuite joindre mes félicitations à toutes celles déjà adressées à Monsieur le Président de la 63^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour avoir concrétisé la tenue de cette réunion au plus haut niveau, donnant de surcroît suite à la requête de la Conférence Internationale sur le Financement du développement, tenue en décembre 2008 à Doha au Qatar.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

Beaucoup d'intervenants qui m'ont précédé ont évoqué les origines de la crise économique et financière qui terrasse le monde aujourd'hui et établi les

responsabilités de différents acteurs qui sont tous situés dans l'hémisphère Nord. Je n'y reviendrai pas. Je voudrais plutôt m'appesantir sur l'impact de cette crise sur l'économie congolaise. Comme d'aucuns le savent, la crise économique et financière actuelle se traduit par une récession qui frappe durement l'Afrique et particulièrement les pays dépendant des industries extractives à l'instar de la République démocratique du Congo, de surcroît Etat fragile et post-conflit.

L'impact de cette crise sur la République Démocratique du Congo peut être évalué à travers plusieurs critères. Il en est ainsi de :

- **La chute des cours des produits exportés.** Le prix de la tonne de cuivre est tombé à 2 811 dollars américains en décembre 2008 contre plus de 8 000 dollars américains en 2008. Le prix de la tonne de cobalt est tombé à 16,5 dollars américains en décembre 2008 contre 38,1 dollars américains en juillet 2008; il en est de même du bois et du pétrole brut ;
- **La chute des exportations et des réserves de change.** La contraction de la demande mondiale a entraîné une baisse importante des recettes d'exportation. Le taux de décreu des exportations au second semestre 2008 est estimé à 56,3% contre une prévision de 46,8%. Les réserves de change ont chuté de près de 400% passant de 253,1 millions de dollars américains en mai 2008 à 77 millions de dollars américains au mois de décembre 2008;
- **Le renchérissement des importations avec la dépréciation du franc congolais.** Les termes de l'échange se sont davantage détériorés en 2008 (-2%). Le taux d'inflation s'est ainsi chiffré à la fin de 2008 à 27,6% contre une prévision de 23%;
- **La perte de points de croissance.** Le taux de croissance en 2008 est estimé à 6% contre une prévision initiale de 10%. Les secteurs les plus touchés sont ceux des mines, de la production pétrolière, du secteur agricole d'exportation (le café, le caoutchouc, le bois), ainsi que le secteur des services, plus particulièrement au niveau des entreprises des télécommunications. Les perspectives de 2009 situent la croissance à 2,7% soit en dessous du taux de croissance démographique de 3,3%; et notre pays est entré en récession depuis avril 2009;
- **La baisse des recettes budgétaires et fiscales entraînant un accroissement des déficits publics.** Comparées à leurs niveaux du premier trimestre 2008, les recettes publiques ont fortement baissé au premier trimestre 2009, aussi bien celles provenant des régies financières

que celles provenant des produits miniers et des recettes pétrolières. En termes réels, elles sont passées de 230,3 millions de dollars américains en mars 2008 à 175,9 millions de dollars en mars 2009, soit une baisse de 23,6%.

- **Le manque de ressources pour financer les infrastructures** en voies de communications, en infrastructures énergétiques et en services sociaux de base ;
- **Les pertes massives d'emplois** dans le secteur minier en amont et en aval. L'estimation des pertes directes d'emplois est de 300 000 unités. Si l'on tient compte de la taille moyenne des ménages de l'ordre de 10 unités, ces pertes d'emplois ont eu des répercussions sur le niveau de vie de près de 3 millions de personnes;
- **L'exacerbation des conflits sociaux** apparus notamment à travers des grèves dans les entreprises publiques et privées, et des difficultés à payer régulièrement les salaires des agents de la fonction publique et des entreprises publiques;
- **Enfin, le rétrécissement de l'espace budgétaire pour financer la restauration totale de l'autorité de l'Etat** dans certaines contrées de l'Est du pays où les populations déplacées en grand nombre sont victimes de violences diverses.

En vue d'atténuer les effets de cette crise, le Gouvernement a conçu un plan d'urgence destiné à contribuer au maintien de la stabilité économique et sociale. Dans ce cadre, il a sollicité l'appui des institutions internationales dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne. Le pays a en outre bénéficié d'un appui à la balance des paiements du Fonds Monétaire International. L'apport de ces différentes institutions, bien que fort appréciable, demeure insuffisant face à l'ampleur de la crise économique qui dans le cas de la RDC se double d'une crise humanitaire à l'Est de notre pays du fait de bandes armées d'origine étrangère.

En ce qui concerne le plan de sortie de crise conçu par le Gouvernement congolais, il comporte les axes d'intervention ci-après :

- **La recherche de l'allègement substantiel de la dette extérieure** à bref délai avec l'assouplissement des conditionnalités pour la conclusion d'un

programme avec le Fonds monétaire international à travers l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et au-delà à travers l'éligibilité à l'initiative de l'annulation de la dette multilatérale;

- **L'appui aux réformes** entreprises par le pays notamment en matière d'amélioration du climat des investissements;
- **La diversification des sources de croissance de l'économie congolaise** à travers le développement du secteur agricole, afin d'assurer la sécurité alimentaire et celui du secteur industriel en vue de soutenir la valorisation locale des ressources minières, forestières et agricoles pour une valeur ajoutée accrue et une réduction de notre dépendance des exportations des matières premières;
- **La mobilisation accrue des ressources financières** afin de relever les contraintes qui bloquent le développement de l'agriculture et de l'industrie en vue de financer les infrastructures énergétiques et de communication;
- **Le soutien au développement de la consommation intérieure** pour les produits locaux afin de sortir le pays de sa situation de réservoir des matières premières, ainsi que de réduire sa dépendance vis-à-vis des exportations des matières premières et de l'importation des produits de consommation courante;
- **Le renforcement des capacités de l'Etat aujourd'hui en situation, rappelons-le, d'Etat fragile**, à lutter contre la fraude et les violences faites aux personnes vulnérables, notamment dans les quelques contrées où subsistent encore des poches d'insécurité. A cet effet, le Gouvernement a mis en place le plan de stabilisation de l'Est, en vue de soutenir la reconstruction économique et sociale et assurer la réinsertion des groupes vulnérables;
- **L'amélioration des mécanismes nationaux de pilotage et de coordination de l'aide au développement** en vue d'assurer le respect des principes, particulièrement ceux de l'appropriation et de l'alignement sur les priorités nationales, contenus dans la Déclaration de Paris;
- **Le soutien au développement de la coopération Sud-Sud** à l'exemple de celle que notre pays entretient avec les pays comme la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

Mesdames, Messieurs,

Mon pays est également sensible aux nouveaux enjeux planétaires liés au réchauffement climatique. Dans ce cadre, la République Démocratique du Congo entend mettre à profit les activités pérennes respectueuses de l'environnement à travers les deux atouts qui sont les siens, en l'occurrence d'abord d'être le deuxième massif forestier du monde avec le formidable puits de carbone ainsi constitué nécessaire à l'équilibre de la planète. Il en est aussi de ses potentialités de premier bassin hydraulique d'Afrique. Dans ce contexte, le Gouvernement Congolais entend conduire la promotion d'une économie verte avec l'exploitation du site d'Inga III et plus tard du Grand Inga dont la capacité énergétique de 40 000 MW peut fournir de l'énergie verte à toute l'Afrique.

Je voudrais terminer par me féliciter de la qualité des débats et échanges que nous avons eus à l'occasion de cette conférence, grâce au rapport de la Commission d'Experts du Président de l'Assemblée générale sur la réforme du système monétaire et financier international. Pour sa part, le Gouvernement de la République démocratique du Congo soutient les propositions faites en matière de :

- Création d'un Conseil mondial de coordination économique;
- Réforme de la gouvernance du système financier international;
- Mise en place d'un système de régulation, de surveillance et d'alerte avancée, en vue de prévenir à l'avenir des crises similaires;
- Respect par les pays développés de leurs engagements en matière d'aide au développement et un appel au soutien des Etats fragiles particulièrement affectés par la crise ;

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo souhaite ardemment que la communauté internationale puisse, cette fois-ci, non pas seulement adopter des résolutions, mais surtout veiller à leur mise en œuvre par tous.

Je vous remercie de votre attention.